

Chers amis,

Voici mes réponses apportées à votre questionnaire que l'un de mes militants m'a retransmis depuis Lyon avant hier.

1/ Soutiendrez-vous la mise en place de mesures excluant les colonies de toute relation entre l'UE et Israël ?

Avec les autres députés de l'Alliance Libre Européenne, le groupe d'élus « régionalistes » au sein duquel j'ai siégé au Parlement Européen, au sein du groupe technique VERTS-ALE, nous avons mené plusieurs actions de soutien au peuple palestinien. Lors d'un voyage officiel des députés de notre groupe nous avons dénoncé l'occupation par les Israéliens des territoires occupés. Ce voyage a fait l'objet d'un film qui a été largement diffusé, qui a servi de support à plusieurs réunions, dont une à Ajaccio en présence de l'ambassadeur de Palestine en France. Vous pouvez voir ce film sur youtube par le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=97d4izVcuh0>.

Comme nous l'avons fait durant ce mandat écoulé, nous serons mobilisés lors du prochain mandat pour faire en sorte que les colonies sur les territoires occupés soient exclues de toute relation entre l'UE et Israël.

2/ Veillerez-vous à ce que l'UE applique pleinement la clause de conditionnalité garantissant le respect des droits de l'Homme dans les accords entre l'UE et Israël ?

Cela a été l'esprit et la lettre de notre engagement jusqu'à ce jour, et cela le restera bien évidemment lors de la prochaine mandature. Le Parlement Européen doit se mobiliser pour peser en faveur de la création immédiate de l'Etat palestinien, et pour le droit à l'autodétermination du peuple palestinien. Nous sommes, au niveau européen, des militants du droit à l'autodétermination qui est un des tout premiers droits de l'Homme. Notre engagement sera total.

3/ Veillerez-vous à ce que l'UE puisse mettre en œuvre et financer des projets dans le Territoire palestinien occupé en vous assurant qu'ils ne seront pas entravés par Israël ?

La diplomatie de l'UE, avec la création du Service d'Action Extérieure et la mise en place d'une mission à Jerusalem, a les moyens de contrôler le bon déroulement des projets financés en aide au peuple palestinien. Ce sera pour nous une vigilance constante de faire en sorte qu'aucun programme ne soit entravé, altéré ou détourné sur intervention d'Israël ou de ses alliés.

4/ Exigerez-vous la mise en place de mesures pour la levée du blocus de Gaza et la liberté de circulation, pour rétablir la continuité territoriale entre la bande de Gaza et la Cisjordanie ?

C'est une exigence naturelle qui doit obligatoirement accompagner la reprise d'un dialogue en vue d'accords de paix et de la création de l'Etat palestinien. Ce doit être une priorité de la communauté internationale, et notamment de l'Europe, dans le dossier palestinien.

François Alfonsi,

Tête de liste Régions et Peuples Solidaires, élections Européennes du 25 Mai 2014

Député européen sortant